



Communiqué de presse

Saint-Denis

Le 10 octobre 2014

Comité Opérationnel de Réduction du Risque Requin à La Réunion (CO4R)

Mardi 7 octobre 2014

Le CO4R s'est réuni le 7 octobre 2014 sous la présidence de Chantal Ambroise, sous-préfète de Saint Paul.

Les signalements et prélèvements font l'objet d'un suivi régulier

- **Les signalements** : 43 observations depuis le 1er janvier 2014. Une nette hausse des signalements est observée depuis le début de l'hiver austral.
- **Les prélèvements** : depuis le 1er janvier 2014, 35 prélèvements ont été effectués (12 requins bouledogues, 23 requins tigres). Sur les 90 requins prévus dans le cadre du programme Valorequin, initié en fin d'année 2013, 41 captures ont été réalisées.

Ces informations sont disponibles sur le site info-requin.re

Les mesures mises en œuvre par les mairies

Les communes de Saint-Paul et de l'Etang-Salé ont respectivement rappelé la pose de filets de protection pour la baignade. La commune de Saint-Paul a fait état de l'installation des *drumlines*, début octobre, en zone récifale des Roches Noires. Par ailleurs, les sept communes invitées au CO4R ont confirmé leur intérêt pour un déploiement du programme CapRequin 2 sur leur littoral.

Les communes de Saint-Paul, Saint-Leu et Saint-Pierre poursuivent, en outre, leurs procédures d'appels d'offres en vue de rechercher des dispositifs innovants de sécurisation.

Afin d'accompagner la mise en œuvre des projets de réduction du risque sur son littoral, la commune de Saint Paul a recruté plusieurs Médiateurs de Surveillance et de Prévention (MSP) : ces personnes (embauchées sous le régime des contrats aidés) patrouillent le long du littoral de la commune. Leur mission est complémentaire à celle des maîtres nageurs sauveteurs, essentiellement axée sur le rappel de la réglementation et le conseil aux usagers de la mer.

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974



Point d'étape relatif aux projets en cours

■ Point d'avancement de l'étude CHARC

Confiée à l'institut de recherche pour le développement (IRD), cette étude prévue sur 30 mois, vise à définir grâce au suivi de requins marqués, le comportement et la dimension des habitats des requins tigre et bouledogue qui fréquentent les côtes de La Réunion.

Une restitution de l'étude CHARC aura lieu en novembre 2014. Elle sera suivie d'un séminaire qui pourrait se tenir en février 2015.

■ Évaluation du dispositif « Vigies requins »

Le dispositif « vigies requins » est un moyen innovant de surveillance des spots de surfs qui s'appuie sur l'occupation de la colonne d'eau par des apnéistes.

Le premier rapport issu de l'évaluation de ce dispositif « vigies requins » conduite au cours du premier semestre 2014 est en cours d'expertise par le Muséum d'Histoire Naturelle (MHN), les conclusions cette expertise seront prochainement présentées aux acteurs locaux.

■ Projet « Cap Requin »

Ce dispositif, déployé dans un objectif de réduction du risque requin et expérimenté en baie de Saint-Paul depuis le mois de janvier 2014, se poursuit. Soutenu par l'État, le conseil régional et la commune de Saint-Paul, il fait appel à deux techniques de pêche dont la « smart Drumline », innovante, et la « palangre de fond ».

Le programme Caprequin comporte deux volets :

Caprequin 1 : l'expérimentation conduite depuis 9 mois en baie de Saint-Paul se poursuit avec une évaluation scientifique régulière. Ce dispositif a été étendu au secteur de Roches Noires, en zone corallienne, début octobre 2014.

Caprequin 2 : il s'agit de l'extension, au cours de l'année, de l'expérimentation à la demande de sept communes littorales (Saint-Paul, Trois-Bassins, Saint-Leu, Etang-Salé, Saint-Pierre, Saint-Joseph, Saint-Benoît).

■ Programme « Valorequin »

Ce programme vise à examiner l'ensemble des débouchés en terme de valorisation des captures de poissons. Il comprend un volet qui a pour objectif de mesurer l'atteinte des requins tigre et bouledogue par la toxine Ciguatera, en vue d'une éventuelle reprise de la commercialisation de ces espèces.

Le 9 juillet 2014, l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation (ANSES), dans un avis publié, a rappelé, au titre du principe de précaution, que les requins tigre et bouledogue étaient potentiellement porteurs de la ciguatera.

Ce programme se poursuivra, dans l'objectif d'accroître notamment la connaissance sur les bio toxines marines ainsi que sur la connectivité des stocks de requins à l'échelle régionale et internationale.

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974



Projet de plan d'actions 2015-2020 comprenant la mise en place d'un observatoire, centre de ressources et d'appui dans le domaine de la gestion du risque requins

Élément essentiel du plan gouvernemental « pour une politique active de prévention du risque requin », la mise en place du centre de ressources et d'appui est engagée depuis le 1er septembre 2014.

L'objectif de ce centre de ressources et d'appui est de mettre en œuvre les actions les plus pertinentes en matière de réduction du risque requin, en prenant appui sur l'expérience acquise depuis 2011 et sur les compétences disponibles à La Réunion. Il s'agira pour le centre de ressources et d'appui d'animer et de mettre en œuvre un plan d'actions pluriannuel, principalement composé de mesures opérationnelles de sécurisation et de prévention, soutenues par la connaissance scientifique et l'innovation technologique.

L'ensemble des acteurs sera associé, au côté de l'équipe projet, à la mise en place de cette structure et à la définition du plan d'actions opérationnel.

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974

